

DGAFP 2030 : la feuille de route RH qui va transformer la fonction publique



Vieillesse démographique, tensions de recrutement, attractivité, intelligence artificielle, exigences accrues des usagers... La DGAFP fixe un cap clair avec son projet stratégique "DGAFP 2030 – partenaire des services publics" : penser et piloter la politique RH publique dans la durée, avec méthode et ambition

📌 L'essentiel à retenir

La DGAFP affirme un double rôle renforcé : pilote des politiques RH de l'ensemble de la fonction publique et DRH de l'État, au service de 5,8 millions d'agents publics. L'objectif est clair : garantir la cohérence du cadre statutaire tout en accompagnant les transformations indispensables des services publics.

🔍 5 axes structurants pour les années à venir

Le projet s'articule autour de cinq priorités fortes. D'abord, inscrire la politique RH dans le temps long, grâce à des projections démographiques et de compétences à l'horizon 2035-2050. Ensuite, consolider la DRH de l'État par une gouvernance RH plus stratégique, un pilotage par la donnée et une planification des emplois et des compétences.

Troisième pilier : rendre le droit de la fonction publique plus simple, plus lisible et plus accessible, en associant davantage les employeurs et les praticiens RH à la production normative.

Quatrième axe : promouvoir une fonction publique exemplaire, plus attractive, plus inclusive et mieux connue des citoyens, avec une attention particulière portée aux conditions de travail, au management et à l'égalité professionnelle.

Enfin, la politique RH devient un levier central des transformations, notamment via la formation, l'accompagnement managérial et un déploiement raisonné de l'intelligence artificielle.

🔗 Un message clé pour les responsables RH

Ce projet n'est pas un texte d'intention. C'est une véritable feuille de route opérationnelle, avec des échéances précises dès 2026, qui aura des impacts très concrets sur les pratiques RH, le dialogue social, la gestion des compétences et la sécurisation juridique des employeurs publics.

Le projet DGAFP 2030 est à la fois lucide et ambitieux. Il reconnaît enfin que la politique RH n'est pas un simple outil de gestion, mais un levier stratégique de résilience et de performance publique. Le défi sera désormais de traduire cette vision nationale en pratiques concrètes et sécurisées pour chaque employeur public, en particulier dans les territoires.

Télécharger [1767819571474](#)

DGAFP 2030